



LE SAVIEZ-VOUS ? PERSONNES PORTÉES DISPARUES



La GRC au Nouveau-Brunswick prend au sérieux tous les signalements de personnes portées disparues. Chaque signalement fait l'objet d'une enquête, même si la personne a déjà été portée disparue auparavant, et peu importe les circonstances. La priorité de la GRC est toujours de protéger la santé et la sécurité de la personne disparue.



**EN 2024,
LA GRC**



**ENQUÊTÉ SUR
1 438 DISPARITIONS**
de personnes dans la province.



PUBLIÉ 326 COMMUNIQUÉS
au sujet de personnes portées
disparues dans la province.



Un communiqué est publié seulement s'il est urgent de retrouver une personne portée disparue pour vérifier qu'elle se porte bien, ou si toutes les autres méthodes d'enquête n'ont donné aucun résultat.



POURQUOI Y A-T-IL AUTANT DE PERSONNES PORTÉES DISPARUES?

Plusieurs raisons expliquent les signalements de personnes portées disparues. La priorité de la GRC est de veiller à la sécurité de ces personnes, mais aucun renseignement n'est communiqué au sujet des raisons de la disparition.



La plupart des personnes disparues sont retrouvées quelques heures après le signalement.



Il est rare qu'il y ait un lien entre deux disparitions. Si c'est le cas et qu'un communiqué est publié, la police en informera le public.



Ne contribuez pas à répandre des rumeurs ou de fausses informations en émettant des hypothèses au sujet des circonstances ou en tentant d'établir un lien entre deux disparitions si l'information n'a pas été corroborée par la police.

LA GRC PREND TRÈS AU SÉRIEUX LA VIE PRIVÉE DE CHACUN

Nous précisons la raison pour laquelle la personne est portée disparue seulement si cela est pertinent dans le cadre de l'enquête.

Dès qu'une personne est retrouvée, nous retirons tout renseignement personnel (photo, nom, description, etc.) de notre site Internet et de nos comptes dans les réseaux sociaux.

Si vous signalez une disparition et que les policiers retrouvent la personne, il est possible qu'ils ne vous disent pas où elle était.

POUR SIGNALER LA DISPARITION D'UNE PERSONNE

Il faut communiquer avec la police ou composer le 911 si l'on s'inquiète pour la sécurité d'une personne. Il n'est pas nécessaire d'attendre 24 heures pour signaler une disparition.

INFORMATION DONT LA POLICE AURA BESOIN* :



Nom complet de la personne disparue.



Description – taille, poids, couleur des cheveux et des yeux, etc.



Endroit où elle a été vue pour la dernière fois.



Vêtements qu'elle portait juste avant sa disparition.



Information sur le véhicule utilisé (le cas échéant).



Photo récente.

*Quand une personne est portée disparue, la priorité de la GRC est de vérifier si elle se porte bien. Pour fermer une enquête, la police doit pouvoir entrer en contact directement avec la personne.

COMMENT aider LA POLICE À RETROUVER UNE PERSONNE DISPARUE :



Faire circuler les communiqués et publications de la GRC dans les réseaux sociaux.



Transmettre immédiatement à la police toute information qui pourrait aider à retrouver la personne.